



XIROCOURT

Informations municipales

info

N°08



02 mai 2014

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 25 AVRIL 2014 À 18H00

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq avril à dix-huit heures, Le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Mairie de XIROCOURT, sous la présidence de Mme. Marie-Hélène PHULPIN, Maire

Étaient présents : Monsieur Marc FRANÇOIS, Madame Catherine RENAUD, Monsieur Laurent VELATI, Monsieur David DUPRÉ, Monsieur Alexandre ZIMMER, Monsieur Michel SORET, Monsieur Pierre OUALI, Monsieur André LALLEMAND, Monsieur Xavier MANGEAT, Madame Anouck REDONNET.

Étaient absents : NÉANT.

Madame Catherine RENAUD a été élue secrétaire.

VOTE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter le taux d'imposition des quatre taxes directes locales :

- Taxe d'habitation : **16.79%** = 75 589.00 €
- Taxe Foncière sur Propriétés bâties : **9.35%** = 25 572.00 €
- Taxe Foncières sur Propriétés. non bâties : **26.15%** = 7 270.00 €
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : **17.43 %** = 3 887.00

Soit au total 112 318.00 € dont 37 270 € de prélèvement (reste à la commune 75 048 €).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes :

- Paroisse : 200 € (*participation aux frais d'électricité*)
- Comité des fêtes : 1 000 € (*Feu d'artifice*)
- Groupe sportif Haroué-Benney : 200 €
- Association des parents d'élèves de l'école du Madon : 100 €

BUDGET PRIMITIF 2014

Clocher de l'église : Suite au sinistre survenu sur le clocher le 24 décembre 2013, GROUPAMA propose de verser à la commune la somme de 9 331.00 € en dédommagement sur la base du devis de l'entreprise VOLTIGE dont le montant s'élève à 17 400.00 € HT / 20 880.00 € TTC

FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :	347 792.00 €
Recettes de Fonctionnement :	309 935.00 €

Mairie : 4, rue Camille Quillé 54740 Xirocourt — Tel : 03 83 52 50 07 / Fax : 03 83 52 50 56 — Email : xiro@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : Mardi au Vendredi de 17h00 à 19h00 — Samedi de 10h00 à 12h00

Maire : Permanences : Samedi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous. Contact : mhpulpin.xirocourt@orange.fr / Tel : 06 20 12 30 23

Excédent de fonctionnement reporté : 37 857.00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement : 135 161.00 €
Recettes d'Investissements : 135 161.00 €

Budget Assainissement

Dépenses de Fonctionnement : 12 663.00 €
Recettes de Fonctionnement : 11 949.00 €
Excédent de fonctionnement reporté : 714.00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement : 18 026.00 €
Recettes d'Investissements : 18 026.00 €

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

La commune adhère actuellement au contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service. Ce contrat prendra fin au 31 décembre 2014. Une mise en concurrence doit être faite, il revient à demander au centre de gestion de lui confier, par délibération, le soin d'agir pour le compte de la commune. La commune garde en tout état de cause la possibilité de ne pas adhérer au contrat de groupe si les conditions obtenues au terme de la mise en concurrence ne lui conviennent pas.

Le conseil Municipal décide :

- De charger le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle de lancer des appels d'offres, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées. La décision éventuelle d'adhérer au contrat groupe fera l'objet d'une délibération ultérieure.

QUESTIONS DIVERSES

Aire de jeux : Le contrôle des nouveaux jeux par la société APAVE a eu lieu lundi après-midi.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Mme. le Maire, M. André LALLEMAND délégué à la Défense et aux Anciens Combattants, M. Alain VANGUEHUCHTEN porte drapeau et les membres du Conseil Municipal vous invitent à assister au dépôt de gerbe qui aura lieu devant le monument aux morts, **Jeudi 8 mai 2012 à 11H30** en présence des Maires et de la délégation des Anciens Combattants de la section de Haroué –Vézelize, de représentants de la Brigade de Gendarmerie de Haroué-Vézelize, de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Haroué et avec la participation des élèves de l'école de musique.

Organisation des cérémonies de la section de Haroué-Vézelize :

- **Tantonville** : 10H30
 - **Haroué** : 11H00
 - **Xirocourt** : 11H30. **Un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle de la mairie clôturera ces cérémonies.**
-

FERMETURE DU LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie est fermé du 1^{er} au 10 mai inclus en raison des congés du secrétaire. En cas d'urgence vous pouvez contacter Mme le maire au 06 20 12 30 23 ainsi que les adjoints : Mme Catherine RENAUD (06 01 72 46 34), M. Alexandre ZIMMER (06 18 57 67 75), M. Michel SORET (06 31 10 47 43).